

Séance du 23 juillet 2012

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le conseil municipal, régulièrement convoqué le 17 juillet 2012, s'est réuni au lieu habituel de ses séances et a délibéré sur la question suivante dont le compte-rendu a été affiché à la porte principale de la mairie.

-oOo-

PRESENTS : M. Grenet, Maire-Président ; M. Etchegaray, Mme Lauqué, M. Millet-Barbé, M. Labayle, Mmes Bisauta, Durruty, M. Soroste, Mme Gibaud-Gentili, M. Jaussaud, Adjoint ; MM. Pommiez, Saussié, Causse, Lozano, Mmes Boé, Castel, MM. Lacassagne, Escapil-Inchauspé, Arandia, Mme Touraton, M. Gastambide, Mme Doucet-Joyé, M. Soudre, Mme Capdevielle, MM. Aguerre, Etcheto, Bergé, Ugalde, Barrère, Conseillers Municipaux.

ONT DONNE POUVOIR : Mme Dumas à Mme Lauqué, M. Gouffrant à Mme Durruty, Mme Chevrel à M. Escapil-Inchauspé, Mme Chabaud-Nadin à M. Etchegaray, Mme Darmendrail à M. Lacassagne, Mme Demont à M. Causse, Mme Salducci à Mme Doucet-Joyé, Mme Thicoipé à M. Soudre, Mme Loupien Suares à M. Etcheto.

EXCUSEE : Mme Pibouleau-Blain.

SECRETAIRE : Mme Doucet-Joyé.

M. Arandia présente le rapport suivant :

Mes Chers Collègues,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – Médiathèque – Valorisation des fonds documentaires basques – Demande de subvention à la Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Aquitaine.

La médiathèque est pilote du projet « Mettre en réseau et valoriser les fonds documentaires basques », démarré en octobre 2010, dont l'objectif est de créer un portail numérique alimenté par le réseau constitué des bibliothèques et centres documentaires des fonds basques du territoire.

Ces opérations visent à rendre accessibles aux publics toute la richesse de la documentation patrimoniale locale. Elles nécessitent une expertise scientifique et un travail spécifique, fournis par le personnel municipal, rejoint par des vacataires.

Au fur et à mesure de l'avancée de ces travaux, cofinancés par les partenaires institutionnels que sont l'Etat, la Bibliothèque Nationale de France, la région Aquitaine et le département des Pyrénées-Atlantiques, le rôle fédérateur de la médiathèque se poursuit concernant notamment :

- la coordination du catalogage (entrées des documents dans le catalogue informatisé),
- la numérisation progressive d'une partie de ses collections (en 2012 : sur le thème de l'eau : Bayonne, port de l'Adour et projet en cours sur les pastorales),
- le rôle de tête de réseau des bibliothèques de fonds basques, en charge de la mise en place d'un portail agrégeant l'ensemble des informations documentaires,
- l'accueil, par don ou dépôt, de collections patrimoniales entrant dans la thématique des fonds basques.

La Direction régionale des affaires culturelles (DRAC) Aquitaine poursuit son soutien à ce projet, dont elle est un partenaire scientifique et financier important.

Il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à solliciter auprès de la DRAC Aquitaine, une subvention au taux le plus élevé possible, pour l'exécution des chantiers de catalogage, de numérisation et de mise en place d'un portail Internet des fonds basques.

Adopté à l'unanimité.

Ont signé au registre les membres présents.